

PLAN NATIONAL ANTICANCER 2015-2019

M. HASBELLAOUI : « BEAUCOUP RESTE À FAIRE »

En président, jeudi à Alger, l'ouverture de la 2^e édition du Salon national d'information sur le cancer, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reconnu que beaucoup reste à faire, pour atteindre les objectifs tracés dans le cadre du Plan national anticancéreux 2015-2019.

Pour parer à une telle situation et rattraper le retard constaté dans ce domaine, il a souligné la nécessité de «redoubler d'effort et de poursuivre l'opération de coordination et de concertation concernant tous les axes stratégiques inclus dans ce plan». Le ministre ne manquera en outre pas de rappeler l'effort soutenu de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre des orientations contenues au sein dudit plan et qui s'est traduit, dit-il, par des acquis incontestables.

En la matière, il citera, entre autres, l'amélioration des offres de traitement en matière de chimiothérapie et de radiothérapie, la création de « 41 services et 77 unités de chimiothérapie à travers les différentes régions du pays, ainsi que la mise en service de 37 accélérateurs dont 10 accélérateurs dans le secteur privé, en attendant la réception de 12 autres accélérateurs avant la fin de l'année en cours». Pour bientôt même, soit avant la fin de l'année en cours, il est prévu, selon le ministre, la réception de quatre nouveaux centres anticancéreux (CAC) dans les wilayas d' «El Oued, Bechar, Adrar et Tizi-Ouzou», a-t-il précisé. Il mettra en outre en évidence les efforts déployés par l'Etat pour garantir la disponibilité des médicaments, citant dans ce cadre toutes les affectations consacrées à l'approvisionnement des établissements sanitaires, des médicaments et des équipements nécessaires pour le traitement des malades atteints de cancer. «Les dépenses consacrées aux médicaments destinés au traitement de cette maladie représentent 60% du total du chiffre d'affaires enregistré par la pharmacie centrale des hôpitaux», a-t-il précisé. Concernant la prévention, le ministre a fait état de la mise en place d'un plan soutenu par des mécanismes juridiques et organisationnels de lutte contre les facteurs de risque, tels que le tabagisme, l'alcoolisme et la toxicomanie, outre la sensibilisation quant à la nécessité d'avoir une bonne hygiène de vie. Pour ce qui est de l'amélioration et du renforcement du système d'information sanitaire, le ministre a rappelé que son département avait mis en place des fichiers pour le cancer qui seront



raccordés à un réseau national.

Pour la création d'une fédération des associations arabes de lutte contre le cancer

Dans cette optique, le ministre a également appelé les associations nationales de lutte contre le

cancer à la nécessité de créer une fédération des associations arabes. Il a indiqué que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a grand besoin de ce type de fédérations au niveau continental et arabe, pour représenter les malades atteints de cancer, car les gouvernements ne peuvent pas lutter seuls contre cette maladie.

Par ailleurs, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a mis l'accent sur le rôle que peuvent jouer ces groupements au niveau continental et arabe, d'autant que «chaque pays peut en bénéficier ou faire bénéficier les autres, tout en assurant le bien-être du malade».

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a mis en avant, pour sa part, le rôle important de la presse dans la sensibilisation des citoyens aux risques du

cancer, appelant à l'exploitation des réseaux sociaux pour transmettre le message et prévenir contre tout type de cancer, notamment celui du sein. A l'occasion du lancement de la 2^e édition Salon national d'information sur le cancer, il a été procédé, par ailleurs, à la projection d'un film documentaire sur les réalisations de l'Algérie, durant les dix dernières années, en matière de lutte contre le cancer. A noter que la cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée en présence des ministres de la Communication, Djamel Kaouane, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, des représentants d'associations de plusieurs pays ainsi que d'ambassadeurs de pays arabes accrédités en Algérie, à savoir, la Tunisie, le Maroc, le Soudan, l'Egypte, la Jordanie et l'Irak.

Karim Aoudia